

Chartres 16.08.2020

Ésaïe 56.1-7

Matthieu 15.21-28

Prédication

Quand nous lisons la Loi de Moïse, il peut nous sembler que Dieu n'aime pas ce qui est atypique. Par exemple, Dieu n'aime pas le homard, Dieu n'aime pas le lapin, il n'aime pas non plus les cigognes – tant pis pour l'Alsace ! Dieu n'aime pas les lézards, Dieu n'aime pas les scarabées, et il n'aime pas non plus les chauve-souris – ça tombe bien, en ce moment, nous non plus. Ces animaux, et d'autres encore, que l'on trouve notamment listés dans le chapitre 11 du Lévitique, étaient considérés comme « impurs ». Et quand on devait présenter un sacrifice sur l'autel du temple, il fallait veiller à ce que l'animal non seulement corresponde à la catégorie des animaux purs, mais il devait en plus n'avoir aucun défaut. Le Dieu de Moïse exigeait la perfection : Dieu méritait ce qu'il y avait de meilleur.

On trouve des versets qui classent certains êtres humains dans la catégorie des « impurs », et qui excluent ces personnes du service pour Dieu. Par exemple, une personne aveugle, boiteuse, ayant le nez déformé ou un membre allongé... une personne ayant une fracture, une personne bossue, ou une personne ayant les testicules écrasés... oui, oui, on trouve des détails croustillants dans le Lévitique. Du coup, si votre corps est abîmé, ou bien si votre lignée familiale est endommagée, vous n'avez pas les qualités requises : vous êtes anormal·e. Vous ne pouvez pas rendre un culte à Dieu. C'est une manière de comprendre la Loi de Moïse. Interdit aux anormaux. On se demande parfois comment on pourrait comprendre autrement la loi de Moïse.

D'ailleurs, dans l'Antiquité, les Juifs priaient en rendant grâce à Dieu « de ne pas m'avoir créé non-juif... de ne pas m'avoir créé esclave... de ne pas m'avoir créé femme... » Et si je me regarde dans une glace, je vois bien que je n'aurais jamais été admis dans le temple, tout simplement parce que je ne suis pas juif, et pour bien d'autres raisons encore que je ne vais pas détailler ici. Je suis disqualifié, je ne correspond pas aux critères requis. Mais en vérité, je ne connais personne, aujourd'hui, qui pourrait être admis dans le service pour Dieu, selon la loi de Moïse.

Pourtant, la Bible hébraïque contient bien d'autres passages qui ouvrent les portes de la grâce. Ésaïe en est un, qui réhabilite les eunuques, par exemple. Ces personnes sont considérées comme des arbres secs dans l'Israël antique. Elles ne sont pas admises dans les assemblées et doivent rester dans la cour des païens, si toutefois elles osent se rendre au temple. Ésaïe redonne aux eunuques le droit de rendre un culte à Dieu. Ésaïe intègre aussi les personnes étrangères au peuple de Dieu, en disant « ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples ». On a de nombreux récits qui s'ouvrent aux personnes étrangères : je pense par exemple à Abraham, qui fait preuve d'hospitalité, je pense à l'une des femmes de Moïse, qui était éthiopienne, je pense aussi à l'histoire de Ruth, la Moabite. Je pense surtout à ce verset qui dit : « Quand un immigré viendra s'installer dans ton pays, ne l'exploitez pas ; au contraire, traitez-le comme s'il était un membre de votre peuple : tu l'aimeras comme toi-même. Rappelez-vous que vous avez aussi été immigrés en Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu. » (Lévitique 19.33-34).

On dit que Jésus a beaucoup mis l'accent sur cette ouverture présente dans la Bible juive. Mais en réalité, cette ouverture s'est faite progressivement chez Jésus. Dans notre récit, il arrive dans le territoire de Tyr et de Sidon, qui sont des ports situés dans le Liban actuel. Ce

territoire étranger est souvent qualifié par les prophètes de territoire ennemi. Au chapitre 10 de l'Évangile selon Matthieu, il envoie ses disciples en disant « Évitez les régions qui ne sont pas juives. Allez plutôt vers les moutons perdus du peuple d'Israël ». Il semble y avoir, à ce moment-là, chez Jésus comme une période de « préférence nationale ». Au chapitre 11, Jésus s'adresse à des villes. C'est assez étrange de faire ça, mais il leur fait des reproches. Il dit à Chorazin, Bethsaïda et Caphernaüm que leur incrédulité sera condamnée, et que des villes non-juives, telles que Tyr, Sidon (on retrouve nos villes) et Sodome (mises au même rang!) seront jugées moins sévèrement. Les villes étrangères ne sont pas honorées, ici. C'est plutôt les villes juives qui sont humiliées, car elles sont désignées comme étant pires que les villes païennes. Pires que les « impures ». Et puis au chapitre 14, Jésus multiplie les pains et les chiffres utilisés pour parler des pains et des corbeilles qui restent montrent que le ministère de Jésus s'adresse aux Juifs, et à eux seuls. Il s'agit du chiffre 5, qui fait référence à la Torah, et du chiffre 12, qui fait référence aux 12 tribus d'Israël. Suit une discussion avec les religieux de l'époque. Cette discussion porte sur des spécificités de la tradition juive. On reste dans le contexte juif.

Et au chapitre 15, Jésus entre dans le territoire de Tyr et de Sidon, villes étrangères, villes ennemies. Matthieu ne dit pas pourquoi il s'y rend. Il y a là une femme cananéenne qui a sans doute entendu parler de Jésus, puisqu'elle l'appelle 3 fois « Seigneur », et qu'elle le nomme « fils de David », ce qui indique qu'elle le considère comme le Messie. Jésus lui dit qu'il n'est venu que « pour les moutons du peuple d'Israël », répétant ses paroles prononcées au chapitre 10. Ses disciples non plus ne veulent pas d'elle.

Devant l'insistance de cette femme, Jésus se montre très dur. Je dirai même violent. Il la considère non comme faisant partie de la famille humaine, mais comme un petit chien. Ces chiens de païens, voilà ce que j'entends. Ça me heurte. J'ai entendu des gens dire que Jésus faisait ça pour éprouver la foi de cette femme. Mais avec sa fille perturbée, cette femme n'était-elle pas déjà assez éprouvée ? Fallait-il en rajouter ? Moi, je crois plutôt que c'est Jésus qui était mis à l'épreuve. Il s'était peu à peu fermé aux non-juifs. Et je ne lui jette pas la pierre : il a sans doute eu des déceptions très fortes quand, voulant délivrer un message d'amour et d'accueil aux non-juifs de Gadara, ceux-ci lui ont demandé de partir. Et je n'oublie pas qu'il y avait, parmi ses disciples, des nationalistes durs. Jésus, selon moi, était en train d'apprendre. Quand on apprend, on fait des erreurs.

Alors que Jésus lui dit : « non, il y a les enfants, et puis il y a les chiens, et les chiens ne mangent pas le repas des enfants », elle lui dit « les chiens peuvent manger les miettes qui tombent de la table ». Jésus semble vouloir respecter une limite et il maintient cette femme étrangère à distance. Tu es un petit chien. C'est-à-dire : tu es méprisable. La femme étrangère a le génie d'amener Jésus à redéfinir quelques unes de ses valeurs, de manière à ce qu'une frontière puisse être franchie. La femme cananéenne perçoit en Jésus bien plus que ce qu'il lui présente. Cette femme semble savoir que Jésus est venu ouvrir la porte de la grâce aux personnes non-juives. Elle veut recevoir la bénédiction que Dieu a en réserve pour elle : à Abraham, Dieu avait dit « Toutes les familles de la terre seront bénies en toi ». Il y a surabondance de la grâce, et cette femme sait qu'elle peut prendre ce qui est à elle sans que cela nuise à personne. La bénédiction de Dieu, c'est un peu comme un fichier informatique : je peux envoyer mon texte à 10000 personnes, il ne s'épuisera pas. Je peux le partager à l'infini sans qu'il se détériore. Je crois que la bénédiction de Dieu est comme ça : inépuisable. Jésus est touché par la foi de cette femme. Il craque. Il se rend compte qu'il a la possibilité de donner ou de prendre, et il décide de donner. A partir de maintenant, beaucoup de choses vont changer, la suite le montre.

La suite, c'est d'abord une nouvelle multiplication des pains : il y a 7 pains, nous dit-on, et il restera 7 corbeilles pleines. L'abondance, encore, mais ici le 7 ne représente pas Israël. Le 7 représente le monde entier, c'est l'universel. C'est symboliquement très fort. La suite, c'est aussi une nouvelle discussion avec les religieux, où Jésus fait allusion au prophète Jonas. Jonas, qui a annoncé la parole divine dans une ville non-juive, dont les habitants ont changé de comportement. Et entre temps, il y a cette recommandation : « Prenez garde au levain des Pharisiens et des Sadducéens ». Il y a du levain dans la pâte de leur tradition. Tout change radicalement : le salut est ouvert aux non-juifs.

L'approche de Jésus en direction des gens « impurs » a dérouté ses compatriotes. Ça a contribué à ce qu'il soit fait crucifié. Parce que Jésus a révoqué un principe traditionnel : interdit aux anormaux. Il a remplacé ce principe par une nouvelle règle de grâce : « Nous sommes des personnes anormales, mais Dieu nous aime quand-même ». Il a invité les personnes infirmes, les personnes dans le péché, les personnes étrangères, les personnes impures... à la table du banquet de Dieu.

Je disais en introduction qu'il était difficile de comprendre autrement la Loi de Moïse : « interdit aux anormaux ». Mais avec Jésus, je vois qu'il existe d'autres manières de comprendre cette loi. Jésus ne nie rien de ce qu'a dit Moïse, mais il met l'amour de Dieu au premier plan, toujours et encore. Et mettre l'amour de Dieu ainsi au premier plan, ça demande énormément de courage, car notre culture – et peut-être notre nature humaine – nous incite à toujours exclure les autres. Alors ce matin, si vous ne vous sentez pas normal·e, si vous ne vous sentez pas qualifié·e, si vous ne vous sentez pas accepté·e, sachez que Dieu vous aime, qu'il vous accepte et qu'il vous intègre à son peuple. Amen.